

• **AXE 1 : Favoriser et renforcer la revitalisation et l'attractivité résidentielle et économique du territoire Pays Périgord Vert**

1.1 : Améliorer & moderniser le logement/l'habitat pour répondre aux nouveaux besoins de la population et cadres réglementaires, évolutions climatiques

1.2 : Favoriser le maintien et la création de activités de proximité, notamment les commerces en centre bourgs

1.3 : Développement des services et équipements à la population (santé, culture, jeunesse, services de mobilité, infrastructures numériques ...)

• **AXE 2 : Consolider et développer le tissu économique, les initiatives socio-économiques en Périgord Vert**

2.1 : Développer le Parcours résidentiel des entreprises (attirer, installer, maintenir et fidéliser les entreprises sur le territoire)

2.2 : Accompagner le tissu économique sur les enjeux de recrutement, d'emploi et de formation

2.3 : Soutenir et développer les Filières historiques du Territoire et nouvelles filières (ESS)

• **AXE 3 : Accompagner les transitions écologiques & énergétiques pour une adaptation du Périgord Vert au changement climatique**

3.1 : Préserver et valoriser les patrimoines (naturels, architecturaux, culturels, etc...) et développer l'attrait touristique du territoire

3.2 : Agir en faveur du respect, de la protection et de la valorisation des espaces naturels, de la forêt ; de la biodiversité

3.3 : Soutenir les initiatives en faveur de l'économie circulaire et du réemploi, des énergies renouvelables

3.4 : Favoriser l'adaptation des bâtiments publics, la végétalisation des espaces pour lutter contre les îlots de chaleurs et améliorer la gestion des risques liés aux aléas météorologiques et climatiques